



COWANSVILLE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENTS NUMÉROS 1836-01-2017 et 1856

AVIS public est par les présentes, donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance extraordinaire du 20 mars 2017, les règlements suivants :

- ***Règlement numéro 1836-01-2017 modifiant le règlement numéro 1836 décrétant une dépense et un emprunt de 1 835 000 \$ et autorisant l'exécution de travaux d'infrastructures urbaines – Parc industriel sud-ouest***
- ***Règlement numéro 1856 décrétant une dépense et un emprunt de 2 565 000 \$ et autorisant l'exécution de travaux d'infrastructures urbaines – Secteur des rues Caroline et Westmount***

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ces règlements ont été approuvés par les personnes habiles à voter le 4 avril 2017 et par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 15 juin 2017.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi et sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale à Cowansville, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Cowansville, ce 28 juin 2017.

La greffière,
M^e Stéphanie Déraspe, OMA